



## LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Prison centrale de Libreville: inauguration de la maison d'arrêt des femmes

C'EST un cadre plus moderne, commode et plus accueillant qu'a inauguré, hier, la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda. La mise en service de celle-ci vient améliorer les conditions de vie des détenus et résoudre en partie le problème de la surpopulation en milieu carcéral.

Prissilia M. MOUITY Libreville/Gabon

PRÈS dix mois de travaux de construction, la maison d'arrêt des femmes a été livrée hier à la prison centrale de Libreville. C'est la Première ministre, Rose Christiane Ossouka Raponda, entourée de plusieurs membres de son gouvernement dont la ministre en charge de la Justice, Erlyne Antonela Ndembet-Damas, qui en a présidé la cérémonie d'inauguration.

C'est un bâtiment moderne d'une capacité d'accueil de 106 cellules spacieuses, disposées de lits, qui vient d'être livré. Il est également composé d'une infirmerie complète, d'une cuisine aérée, d'une buanderie, d'un bureau pour les avocats et d'un bâtiment administratif, des aires de jeux et salles de repos dortoirs, d'un réfectoire, des parloirs, etc. L'ouvrage dispose aussi de douches et de sanitaires modernes en vue de garantir une hygiène décente



La première ministre lors de l'inauguration de la maison d'arrêt des femmes.

à l'ensemble des personnes incarcérées. La mise en service de cette nouvelle maison d'arrêt des femmes de la Prison centrale de Libreville est la matérialisation de l'engagement des plus hautes autorités, en tête desquelles le

chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, à rendre concret le respect des droits de l'Homme au Gabon. En dotant les femmes détenues d'une nouvelle maison d'arrêt plus moderne, commode et accueillante, le gouvernement

entend ainsi garantir l'effectivité de la jouissance de leurs droits comme le préconise le projet Gabon-Égalité, mais aussi d'améliorer les conditions de vie des détenues.

Selon la garde de Sceaux, Erlyne

surpopulation dans les prisons.

Eu égard à cela, on pourrait se

demander si la nouvelle maison

d'arrêt des femmes, qui offre une

capacité d'accueil de 106 cellules

Antonella Ndembet-Damas, ces cellules supplémentaires viendront, un tant soit peu, répondre au problème de la surpopulation en milieu carcéral et renforcer la sécurité dans ces lieux de détention. "Cette nouvelle prison, symbole d'une administration pénitentiaire en pleine évolution, nous permettra notamment de résoudre en partie le problème de la surpopulation carcérale, de faciliter le travail des personnels et de renforcer la sécurité à l'intérieur et aux alentours des lieux de détention ", a-t-elle indiqué. Il faut dire que ce projet n'est pas le seul réalisé à ce jour. Il est précédé par la mise en service progressive des installations d'alimentation en eau de la Prison centrale de Libreville et sera suivi par l'achèvement des travaux de l'école de la prison qui réalise chaque année des résultats appréciables aux examens nationaux, de la réhabilitation et la mise aux normes de la détention des mineurs, de la réhabilitation du centre de santé... Autant de projets qui, en effet, s'inscrivent dans la politique nationale de gestion des détentions et des peines, validée par le président Ali Bongo Ondimba. Et qui illustrent la volonté du numéro un gabonais de résoudre les dysfonctionnements constatés dans la gestion des services pénitentiaires.

'Tous les projets énumérés traduisent un engagement fort du gouvernement qui a consenti, malgré les difficultés budgétaires du moment, à nous doter pour l'exercice 2022, d'un budget en vue d'engager des travaux d'amélioration des conditions d'incarcération de tous les détenus ", a poursuivi la ministre en charge de la Justice.

sonnel de la Prison centrale de Libreville, grâce à sa rigueur et son savoir-faire dans la gestion des détenus, fasse en sorte que ces nouveaux équipements soient utilisés avec le plus grand soin.

## **Contrepoint** Des efforts à poursuivre

Sveltana NTSAME NDONG Libreville/Gabon

ES femmes détenues à la prison centrale de Libreville disposent désormais de leur propre maison d'arrêt. Laquelle, inaugurée hier à Gros-Bouquet, vient non seulement résorber quelque peu le c problème des capacités d'accueil qui s'est longtemps posé avec acuité au sein des établissements pénitentiaires de notre pays mais également, et surtout, contribuer à l'amélioration des conditions de vie carcérale de cette catégorie de détenues.

Si cette initiative louable constitue un grand pas vers l'arrimage



de notre pays aux normes internationales, il n'en demeure pas moins qu'elle aura mis du temps à se concrétiser, surtout au regard de l'évolution générale de la population carcérale dans notre pays. Laquelle reste largement

tributaire de la lenteur observée dans le traitement de nombreux dossiers judiciaires. Ce qui fait que plusieurs personnes séjournent en prison pendant une longue période avant d'être jugées. Occasionnant ainsi une ne sera pas vite surpeuplée. Vivement que les autorités de notre pays apprennent du passé, notamment des situations ayant conduit à la surpopulation carcérale pour éviter que ce pas qualitatif qui vient d'être franchi ne se transforme en un coup d'épée dans l'eau! Mais plutôt que ces efforts amorcés se poursuivent avec la construction également d'une maison d'arrêt

Gageons que l'ensemble du perpour mineurs, ce qui contribuera à désengorger davantage les cellules de détention actuelles.